



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**Direction de la réglementation et des  
affaires juridiques**  
Bureau de la réglementation  
et des élections  
Section armes

DEMANDE D'AUTORISATION :  D'IMPORTATION  D'EXPORTATION  
D'ARMES, ÉLÉMENTS D'ARMES ET MUNITIONS  
De..... vers.....

Expéditeur	Nom <sup>(1)</sup> :		Destinataire	Nom <sup>(1)</sup> :	
	Adresse :			Adresse :	
	BP :			BP :	
	N° tel :			N° tel :	
	@mail :			@mail :	

Le demandeur est : Tireur sportif  Chasseur  Club / Association  Armurier  Autre (à préciser) : .....

ARME(S) : Epaule  Poing

Marque		Apparence d'une arme de guerre <sup>(2)</sup>	<i>Oui / Non</i>
Modèle		Type de canon <sup>(2)</sup>	<i>Lisse / rayé</i>
Calibre		Nombre de canon	
Percussion <sup>(2)</sup>	<i>Centrale / Annulaire</i>	Longueur canon	
Chargeur <sup>(2)</sup>	<i>Sans / Amovible/ Inamovible</i>	Longueur arme	
Nombre de coups		Système d'alimentation <sup>(3)</sup>	
Catégorie		Quantité	

**ELEMENT(S) D'ARME(S)**

Rattaché à l'arme immatriculée		Type d'élément(s)	
Type d'arme		Capacité ou caractéristique	
Catégorie de l'arme		Catégorie	Quantité

**MUNITION(S)**

Rattachée à l'arme immatriculée	Quantité actuelle en stock	Marque	Catégorie	Calibre	Quantité

Nombre d'arme(s) détenue(s) actuellement <sup>(4)</sup> : A : ..... B : ..... C : .....

N° arme	Catégorie	N° arme	Catégorie	N° arme	Catégorie	N° arme	Catégorie	N° arme	Catégorie

A ....., le .....  
Signature du demandeur :  
Je certifie exactes les informations ci-dessus

## **Demande d'autorisation d'importation ou d'exportation d'armes et munitions**

Conformément au code de la sécurité intérieure, ce formulaire complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires, doit être transmis au Haut-commissariat de la République en Polynésie française à l'adresse suivante :

*Haut-commissariat de la République en Polynésie française  
Direction de la réglementation et des affaires juridiques, Bureau de la réglementation et des élections  
Police des armes et munitions BP 115 - 98713 Papeete  
armes@polynesie-francaise.pref.gouv.fr*

**Attention : Les dossiers incomplets ou mal renseignés seront renvoyés**

### **Remplissage du formulaire :**

Le formulaire doit être complété avec soin de manière lisible sans rature ni surcharge.

- (1) Indiquer les Nom et prénom(s) ou le nom de l'association ou la raison sociale du commerce
- (2) Rayez les mentions inutiles
- (3) Automatique, semi-automatique, à répétition manuelle (pompe ou verrou), un coup par canon
- (4) Pour les armuriers, indiquer uniquement les quantités en stock

### **Documents à joindre pour une demande d'importation :**

#### **Pour un particulier :**

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales, datant de moins de trois mois (pas nécessaire pour une importation de munitions ou d'élément d'arme) ;
- Justificatif de la pratique :
  - Photocopie de l'adhésion à une association de chasse ;
  - Ou autorisation des propriétaires de chasser sur leurs terres ;
  - Ou photocopie recto-verso de la licence délivrée par la Fédération Polynésienne de Tir en cours de validité ;
- Copie de l'autorisation de détention pour une importation d'arme de catégorie B ;
- Copie du récépissé de déclaration de l'arme correspondante pour une importation de munition ou d'élément d'arme ;
- 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur ;

#### **Pour une association :**

- Photocopie du statut à jour de l'association.
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du président.
- Copie de l'autorisation de détention pour une importation d'arme de catégorie B ;
- Copie du récépissé de déclaration de l'arme correspondante pour une importation de munition ou d'élément d'arme ;
- 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur.

#### **Pour un professionnel :**

- Photocopie de votre autorisation de fabrication et de commerce ou de votre agrément d'armurier.
- 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur.

### **Documents à joindre pour une demande d'exportation :**

#### **Pour un particulier :**

- Une copie de l'autorisation d'importation du pays tiers importateur ou la preuve que l'importation est dispensée d'autorisation et le cas échéant, de la non objection des pays tiers de transit ;
- Un document commercial justifiant de l'opération d'exportation à venir (facture, proforma, bon de commande...) ;
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Copie de l'autorisation de détention ou du récépissé de déclaration de l'arme ou de l'élément d'arme exporté ;
- Copie de la licence de tir en cours de validité ou du justificatif de la pratique de la chasse ;
- 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur.

#### **Pour une association :**

- Photocopie du statut à jour de l'association.
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du président.
- Copie de l'autorisation de détention ou du récépissé de déclaration de l'arme ou de l'élément d'arme exporté ;
- 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur.

#### **Pour un professionnel :**

- Photocopie de votre autorisation de fabrication et de commerce ou de votre agrément d'armurier.
- 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur.